

Adresse du comité révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornain ci-devant Bar-le-Duc (Meuse), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornain ci-devant Bar-le-Duc (Meuse), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 347;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21528_t1_0347_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

les pièges que lui tendoient les dominateurs, les fripons, les intrigans, qui craignant le retour du règne de la justice, et la punition due à leurs forfaits, s'efforçoient de lui présenter la satisfaction générale comme un mouvement de l'aristocratie, du modérantisme et des ennemis du peuple, de ce qu'elle a su relever l'opinion publique comprimée et donner à la presse cette latitude qui fait la garantie des états libres, de ce qu'elle a su enfin tranquilliser l'honnête homme, dont les vertus étoient un titre de proscription sous le règne des triumvirs.

Législateurs, dit ce conseil général, le calme, la sérénité ont pris la place de la terreur; la vertu, la justice, la probité, celle du crime et de l'intrigue; l'égalité, la liberté, celle de la tyrannie et de l'oppression. La vertu n'est plus un vain mot, sa pratique n'est plus une chimère.

Ensuite il témoigne sa satisfaction de ce que les satellites des despotes coalisés ont entièrement évacué le sol de la liberté; puis il exprime ses sentimens d'indignation sur l'attentat dirigé contre la représentation nationale en la personne de Tallien; il invite la Convention à poursuivre la main sacrilège qui l'a frappé.

Il demande ensuite le maintien du gouvernement révolutionnaire dans toute son énergie; qu'il fasse trembler, dit-il, les traitres et les conspirateurs; qu'il rassure les vrais républicains.

Enfin il termine par dire: « Pères du peuple, continuez vos sublimes travaux; continuez à montrer cette mâle énergie que vous avez déployés dans toutes les circonstances périlleuses; restez fermes au poste où le peuple français vous a placés; vous serez toujours son point de ralliement; il ne reconnoitra jamais d'autre autorité que la vôtre, et il la soutiendra jusqu'à l'extinction de son existence (38).

y

[Le comité révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornain à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (39)

Liberté, Égalité, fraternité.

Législateurs

Le comité Révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornain vient vous offrir le tribut de reconnaissance que la République entière doit à votre fermeté, à vos travaux. Vous venez de déployer les grands principes qui feront le bonheur des français. En bannissant le système de terreur que des intrigans, des meneurs, répandoient avec fureur, pour y substituer le règne de la justice, des vertus et des loix, vous avez ramené le calme dans des milliers d'ames pures et patriotes.

(38) Bull., 20 brum.

(39) C 323, pl. 1389, p. 19. Bull., 20 brum.

Législateurs, tandis que les deffenseurs de la patrie culbutent au dehors les satellites des tyrans, vous terrassez au dedans les factieux, les ambitieux, les hommes de sang.

Vous avez juré de demeurer à votre poste jusqu'à ce que la révolution sera consommée, jusqu'à ce que la république donnant la loi à tous ses ennemis, pourra jouir d'une paix solide et durable, nous applaudissons à votre courage, nous adhérons à votre adresse aux français, nous jurons d'en faire exécuter les principes.

Pour nous, Législateurs, nos efforts seront sans cesse dirigés pour arreter les projets de tous les malveillans; nous saurons nous défier de ceux qui depuis le 9 thermidor furent si inquiets et si facheux.

Le comité se félicite, avec tous les bons citoyens, d'avoir eû dans ce département le représentant du peuple, l'impartial Charles Delacroix, qui a raméné dans ces contrées le calme, la paix et l'union qui sembloient en être banni depuis quelques temps.

Salut et fraternité.

MICHAUD, président et 6 autres signatures.

z

[Le juge de paix et assesseurs de la commune de Florensac à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (40)

Égalité, Liberté ou la mort.

Représentans du peuple français

Quand par votre énergie vous avez foudroyé les derniers triumvirs qui osoient préméditer de s'asseoir sur les ruines du trône; quand vous avez substitué les principes de justice et des vertus aux systèmes odieux de terreur qu'osoient repandre des etres ambitieux et immoraux; il falloit bien s'attendre que ces hommes de sang prendroient tous les moyens pour repandre le desordre, la confusion et l'anarchie... O nature, tu frémis de produire dans la société ces esprits pervers qui ne comptant pour rien la prospérité de leur patrie, ont une tendance continuelle a s'enrichir par l'effet de la révolution en mettant à proffit toutes les circonstances.

Mais après la crise affreuse et le précipice épouvantable auxquels vous avez arraché le peuple français, il vous étoit réservé de mettre la dernière main à son bonheur; vertueux Pères du peuple, vous avez fait entendre votre voix rassurante a tous vos enfans chéris; en exprimant votre vœux et vos sentimens vous avez exprimé les leurs. Oui, Représentans, votre adresse au peuple français a embrasé nos ames, nos sentimens sont les vôtres, les larmes de joye ont coulé et ce cri general a retenti dans tous les coeurs: *Vive la Convention nationale!* Recevez nos actions de grace et continuez à bien

(40) C 323, pl. 1389, p. 21.